

Israël utilise un outil militaire bien connu pour arrêter ses propres citoyens palestiniens

Description

La détention administrative, longtemps utilisée comme arme contre les Palestiniens sous l'occupation, est progressivement dirigée contre ceux qui ont la citoyenneté.

Par Baker Zoubi, le 8 janvier 2024



Des Palestiniens participent à une manifestation condamnant le meurtre de la journaliste d'Al Jazeera Shireen Abu Aqleh par les forces israéliennes lors d'un raid dans la ville de Jenin en Cisjordanie occupée, Haïfa, 11 mai 2022. (Shir Torem/Flash90)

Dans l'ombre de l'attaque du [7 octobre](#) menée par le Hamas et du [bombardement continu](#) de la bande de Gaza par Israël, les citoyens palestiniens d'Israël ont été confrontés à une [vague de persécution](#). Des centaines d'entre eux ont été arrêtés ou interrogés, généralement sur la base de leur activité sur les médias sociaux ; des dizaines d'autres ont été suspendus ou renvoyés des institutions universitaires israéliennes ; et un [amendement récent](#) à la loi antiterroriste israélienne permet des niveaux de surveillance sans précédent.

Dans le même temps, une mesure plus subtile mais tout aussi dangereuse visant à faire passer cette communauté pour des « ennemis internes » est passée inaperçue : depuis le 7 octobre, Israël a placé sept citoyens palestiniens en détention administrative.

Israël a régulièrement recours à la détention administrative pour [incarcérer arbitrairement](#) des Palestiniens dans les territoires occupés qui sont soumis au régime militaire israélien pendant des mois, voire des années, sur la base de preuves « classées », sans qu'il soit nécessaire de recourir aux procédures juridiques habituelles, telles que la présentation de chefs d'accusation ou la tenue d'un procès. Avant la guerre, le nombre de détenus administratifs était déjà [plus élevé](#) que [plus de 1 300](#) qu'il ne l'avait jamais été au cours des trois décennies précédentes ; aujourd'hui, ce chiffre a [plus que doublé](#).

Mais cette pratique a été très rarement utilisée contre des Palestiniens ayant la citoyenneté israélienne depuis la levée du régime militaire à l'intérieur de l'état en 1966. En fait, selon Nareman Shehadeh-Zoabi, avocat au centre juridique Adalah, basé à Haïfa, il n'y a eu que quatre cas connus de ce type au cours des dernières années : trois pendant le soulèvement palestinien de mai 2021, connu sous le nom d'« [Intifada de l'unité](#) », et un seul cas avant cela.

Au début de l'année, le ministre israélien de la Sécurité nationale, Itamar Ben Gvir, a [évoqué la possibilité](#) de recourir plus largement à cette mesure à l'encontre des citoyens

palestiniens, soi-disant pour lutter contre le fléau du [crime organisé et de la violence armée](#) au sein des communautés arabes d'Israël. Les organisations de défense des droits de l'homme et les groupes de la société civile s'opposaient alors vivement à ces propositions, craignant que les autorités israéliennes n'entendent inévitablement le recours à la détention administrative au-delà de la lutte contre la criminalité.



Le ministre israélien de la Sécurité nationale, Itamar Ben Gvir, sur les lieux d'une attaque à l'arme blanche devant un poste de police près de la vieille ville de Jérusalem, le 6 novembre 2023. (Chaim Goldberg/Flash90)

Si Ben Gvir n'a pas eu gain de cause dans un premier temps, les autorités utilisent aujourd'hui plus que jamais cette mesure à l'encontre des citoyens palestiniens, la guerre de Gaza actuelle servant de justification. Ces dernières semaines, deux Palestiniens d'Umm al-Fahem, un de Qalansawa, trois d'Arraba et de Sakhnin, et un de Majd al-Krum ont tous été incarcérés dans le cadre d'une détention administrative.

« Cela a commencé avec trois détenus il y a environ un mois et demi, et maintenant nous parlons de sept », a déclaré Sawsan Zaher, un avocat des droits de l'homme qui représente les trois détenus d'Arraba et de Sakhnin, +972 et *Local Call*. « C'est une escalade très inquiétante. »

Hussein Manna, un avocat représentant un autre des détenus, a critiqué cela comme « une nouvelle vague de répression contre la société arabe. Des activités ordinaires sont soudainement liées à des lois antiterroristes ou à des accusations d'incitation au terrorisme. Les arrestations classiques ont diminué parce qu'il est difficile pour la police de les justifier, ce qui fait de la détention administrative un outil utile, car les forces de sécurité n'ont pas à présenter de preuves ».

« Empêcher la société arabe de relever la tête »

Le 5 décembre, Jaber Mahajneh a été arrêté par le Shin Bet, l'agence israélienne de renseignement intérieur, dans la ville d'Umm al-Fahem, dans le nord du pays. Selon son avocat, Raslan Mahajneh (aucun lien de parenté immédiat), il devait être libéré après une semaine de prison. Cependant, M. Mahajneh a reçu un ordre, signé par le ministre de la Défense Yoav Gallant, de le placer en détention administrative.

« Dès après les documents que nous avons été autorisés à consulter, il n'y a pas de véritables raisons à cette arrestation », a expliqué l'avocat. « C'est un homme religieux qui critique des textes religieux. Ils ont dit avoir trouvé chez lui des textes parlant du djihad, alors qu'il s'agit de textes ordinaires tirés du Coran et de livres religieux. Même le juge n'a pas cru qu'il y avait des preuves sérieuses contre le détenu. Mais comme le pays est en guerre, il a approuvé la détention administrative de [Jaber] pour trois mois, et a dit que si les circonstances de

la guerre changeaient, la question pourrait être réexaminée ».



La police israélienne monte la garde pendant que les Palestiniens font la prière du vendredi dans le quartier occupé de Ras Al Amud à Jérusalem-Est, le 8 décembre 2023. (Jamal Awad/Flash90)

Alors que les détenus d'Umm al-Fahem, de Sakhnin et d'Arraba ont tous été arrêtés pour des motifs liés à leur piété religieuse, Majd Sagir, de Majd al-Krum, a été arrêté parce qu'il était accusé d'être en contact avec le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), un parti politique palestinien qu'Israël considère comme un groupe terroriste. Aucune preuve n'a été présentée pour étayer cette accusation.

« Ils prétendent qu'il n'y a aucun soupçon [qu'il ait commis un crime], mais qu'il est probable qu'il ait l'intention de le faire, et donc que ne pas l'arrêter nuirait à la sécurité de l'état », a expliqué M. Manna, qui est l'avocat de Sagir. « Et bien sûr, sous le prétexte de la guerre et de l'urgence, le tribunal a immédiatement approuvé la détention, bien que nous ayons affirmé qu'elle violait ses droits en tant que citoyen et que les citoyens ne peuvent pas être arrêtés et maintenus en détention prolongée s'ils n'ont pas enfreint la loi. Mais cet argument n'a servi à rien ».

L'utilisation par Israël de la détention administrative comme mesure préventive est particulièrement courante. « L'usage même de cette mesure est illégale : la détention préventive sans preuve qualifiée », a déclaré Shehadeh-Zoabi d'Adalah. Elle compare cela au fait de croire que l'on peut « entrer dans la tête d'une personne, connaître ses intentions et l'arrêter » avant qu'elle ne commette un crime. C'est ainsi, a-t-elle ajouté, qu'Israël agit à l'égard des Palestiniens de la Cisjordanie occupée, de manière à « criminaliser l'ennemi ».

Mme Zaher estime qu'il pourrait y avoir un lien entre la vague actuelle de détentions administratives et les rapports qui ont suivi le soulèvement de mai 2021, notamment celui du contrôle de l'état, selon lequel la police israélienne n'a absolument pas su se préparer et gérer les événements qui se sont déroulés au cours de ces semaines. « Toutes les arrestations sous prétexte d'incitation depuis le début de la guerre, y compris ces détentions administratives, ainsi que d'autres mesures oppressives, visent à empêcher la société arabe de protester », a-t-elle expliqué. « Leur objectif est de ne pas répéter les événements de 2021.

Mme Shehadeh-Zoabi partage cet avis. Après le soulèvement de 2021, dit-elle, les autorités israéliennes ont émis 16 actes d'accusation pour incitation ; depuis le 7 octobre, elles en ont émis plus de 70. « Il est clair qu'Israël tente de porter un coup préventif et d'empêcher la société arabe d'exprimer ses opinions, de manifester et de relever la tête. Israël traite ses citoyens comme des ennemis et les place en détention administrative sans preuve. C'est une nouvelle ère. »

Mahajneh estime que cette tendance va se poursuivre. « Ils peuvent maintenant arrêter qui ils veulent sans aucun problème, et à la lumière du contexte actuel, nous nous attendons à ce qu'il y ait davantage d'arrestations dans un avenir proche. »

Baker Zoubi est un journaliste originaire de Kufr Misr qui vit actuellement à Nazareth. Baker travaille dans le domaine du journalisme depuis 2010, d'abord en tant que reporter pour des médias arabes locaux, puis en tant que rédacteur du site web Bokra. Aujourd'hui, il travaille également comme chercheur et rédacteur pour des programmes télévisés sur les chaînes Makan et Musawa. Il écrit et publie sur sa page Facebook divers articles d'opinion sur la politique et les questions sociales liées à la société palestinienne. Récemment, il a également commencé à écrire pour Local Call.

Source : [+972](#)

Traduction ED pour l'Agence Média Palestine

date création
2024/01/09